

Organisation
internationale
du Travail



INSPECTION DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

UNE COLLABORATION INÉDITE ENTRE LA RÉUNION (FRANCE) ET MADAGASCAR



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL MALGACHE

UNE COLLABORATION INÉDITE ENTRE LA RÉUNION ET MADAGASCAR

Dans le cadre du Programme Phare de l'OIT sur la sécurité et la santé au travail, Madagascar bénéficie, grâce au Fonds Vision Zéro, d'un financement du Ministère du travail français afin de prévenir les décès, les accidents et les maladies professionnelles dans les secteurs d'activités économiques malgaches intégrés aux chaînes d'approvisionnement mondiales du textile et du litchi.



Formation de la Task force, Antananarivo, novembre 2018

« La priorité du gouvernement malgache est que tous les travailleurs puissent avoir un travail décent. Cette formation s'inscrit dans ce cadre et l'appui de l'OIT à cet égard est essentiel. » Mialy Andrianaivo, Vice-consul de Madagascar à la Réunion

Dans ce cadre, le renforcement des capacités d'interventions institutionnelles et de différents autres acteurs des secteurs concernés est apparu indispensable. En novembre 2018, une première formation à la sécurité et la santé (SST) au travail a été dispensée à 12 inspecteurs dont deux directeurs du travail malgaches constitués en Task-Force. Cette formation leur a permis de disposer des connaissances fondamentales pour exercer une mission de contrôle en SST et de s'approprier des modules de formation fournis par l'OIT afin de mutualiser leur nouveaux acquis professionnels auprès de l'ensemble des agents de l'inspection du travail malgache. Suite à cette formation initiale, et afin de la rendre pleinement opérationnelle, une deuxième

activité de renforcement des capacités de l'Inspection du travail a été l'immersion des membres de la Task-Force auprès de l'Inspection du Travail française de proximité (Saint-Denis de la Réunion) grâce à l'appui et à la collaboration de l'Ambassade de France à Madagascar, de la Direction Générale du Travail française et de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi (DIECCTE) de La Réunion.

Cet échange a permis aux membres de la Task-Force de connaître un système d'inspection du travail pleinement opérationnel et de stimuler des débats sur le rôle et les pouvoirs de l'inspection malgache

« Cette expérience a de toute évidence été un enrichissement pour tous les participants. La dimension humaine de cet échange est la clé de la pérennité des actions engagées. » Nathalie Kubicek, Conseillère diplomatique adjointe du préfet de La Réunion

De participer à des contrôles de terrain en matière de SST, d'être acteur de leur préparation et de leurs suites

A cet égard, des binômes ont été créés (un inspecteur malgache avec un inspecteur français) et sont allés sur le terrain réaliser des visites de contrôle. Les inspecteurs du travail français ont indiqué que cela avait été pour eux l'occasion de montrer les « ficelles » du métier pour détecter les mauvaises

Visite de contrôle réalisée en binôme, chantier de construction, La Réunion, février 2019



pratiques sur le lieu de travail, obtenir le plus d'informations possible de la part de l'employeur et des salariés et conseiller les employeurs pour remédier aux infractions constatées lors des visites.

« J'ai noté un grand intérêt de la part de ma collègue malgache avec notamment beaucoup de questionnements sur la technique et sur la posture de l'inspection du travail. » Marie-Claude Ingargiola, inspectrice du travail française

Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion globale sur les évolutions du droit du travail malgache et particulièrement du renforcement des capacités d'intervention de l'inspection du travail, les échanges sur les méthodes d'intervention et les nouveaux outils coercitifs mise en place récemment en France tels que les sanctions administratives ont particulièrement intéressés les collègues malgaches.

D'identifier les partenaires de l'Inspection du travail particulièrement, la sécurité sociale et les services de santé au travail



Formation dispensée par la Task Force auprès d'agents de l'Inspection de Tananarive, Madagascar, février 2019

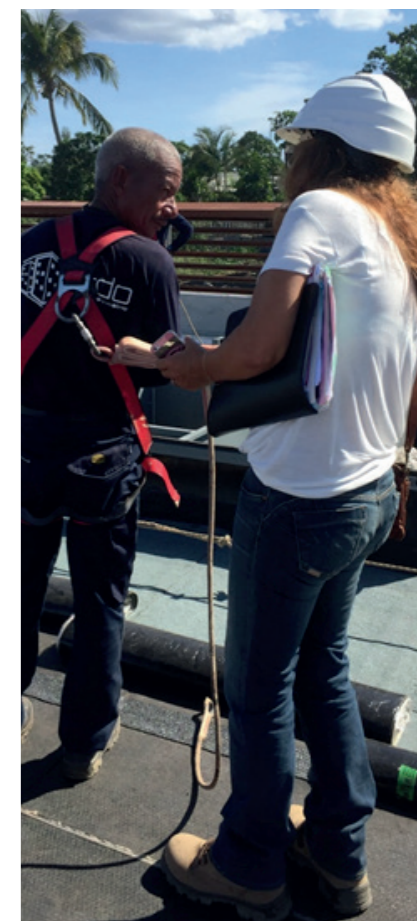
Les inspecteurs de la Task-Force ont dès leur retour commencé à transférer les connaissances acquises au reste des membres de l'inspecteurat de Madagascar (environ 130 inspecteurs et 125 contrôleurs du travail). A cet égard, les Inspecteurs du travail référents ont élaboré un plan de formation en SST utilisant les modules fournis en novembre 2018 par l'OIT. La première formation s'est déroulée dans les locaux de l'Institut du travail malgache dès la semaine du 26 février 2019 pour trois premiers groupes d'agents de l'Inspection du travail en poste à Antananarivo.

« Nous espérons transférer les bonnes pratiques ainsi que certains éléments de réglementation en s'inspirant des pratiques observées à la Réunion ainsi que de la législation française exposée durant cet échange. » Hanitra Fitiavana Razakaboana ; Directrice Régionale du Travail, Analamanga à Antananarivo

Cet échange était une première entre la DIECCTE de la Réunion et l'Inspection du travail de Madagascar. Plusieurs pistes de collaboration future ont été identifiées et vont faire l'objet d'un suivi dans les mois à venir.

« Au-delà de la posture professionnelle, une vraie relation personnelle a pu se nouer entre les inspecteurs sur un temps très court (...) et c'est par ce biais que nous pourrions mutuellement faire avancer les choses. » Lise Rueflin, Responsable du pôle travail, DIECCTE.

Inspectrice française en visite de contrôle sur un chantier, La Réunion, février 2019





Service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et santé au travail

Département de la gouvernance et du tripartisme
4 route des Morillons, CH-1211 Genève 22, Suisse
Téléphone : +41 22 799 6715
Courriel : labadmin-osh@ilo.org
Site web : www.ilo.org/labadmin-osh

Bureau Pays de l'OIT à Antananarivo

Maison commune des NU , Zone Galaxy Andraharo
Antananarivo 101, Madagascar
Téléphone : +261 20 23 300 92/93/94
Courriel : antananarivo@ilo.org
Site web : www.ilo.org/antananarivo